



UNION SPORTIVE OLYMPIQUE ATHIS-MONS - TIR A L'ARC

N° AFFILIATION FFTA 0891168

Le club de TIR A L'ARC de l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organise un concours sélectif au Championnat de France

CONCOURS SALLE 2 x 18 m TARGET

Les 18 et 19 décembre 2021

**Dans le respect des consignes de la FFTA et des règles sanitaires
au moment du concours - Pass sanitaire obligatoire**

Port du masque conseillé en dehors du pas de tir pour tous

Lieu : Gymnase CARPENTIER, Avenue de la Terrasse Prolongée, 91200 ATHIS-MONS
En face du Lycée Marcel Pagnol

Horaires : **Samedi 18 décembre :** 2 départs : 9h et 13h30
Samedi 18 décembre : à 17h : **Trophée des Mixtes organisé par le CDTAE (voir sur leur site)**
Dimanche 19 décembre : 2 départs : 9h et 14h
Ouverture du greffe : 30 minutes avant chaque départ. **Ne pas venir avant ! Merci**
Inspection du matériel : ¼ d'heure avant chaque départ.
2 volées d'essai à chaque départ
Précisez lors de vos inscriptions votre latéralité afin que les organisateurs puissent éviter les faces à faces sur le pas de tir dans la mesure du possible.

Blasons : **Arcs classiques :** - Benjamins et Minimes blasons de 60 cm (pas de cible poussins)
Autres catégories : - Arcs classiques de Cadet à Senior 3 : blasons de 40 cm ou trispots à mentionner sur la fiche d'inscription obligatoirement.
- Arcs nus : blasons de 40 cm
- Arcs à poulies : trispots verticaux.

Récompenses : Le dimanche 19 décembre vers 17h30.
Seront récompensé-e-s les 3 premiers de chaque catégorie si au moins 3 archers dans la catégorie
La 1ère équipe de 3 ou 4 tireurs (3 meilleurs scores) déposée à l'avance par le premier archer : classique hommes et femmes et arcs à poulies hommes et femmes.
Les récompenses non retirées lors de la remise des prix restent la propriété du club.

Inscriptions : **10 €** à l'ordre de l'U.S.O.A.M tir à l'arc
Adressé à : **USO ATHIS-MONS Tir à l'arc**
Mme Aurélie LERAY - 72 B Rue des Plantes - 91200 - ATHIS-MONS
Portable : 06 28 46 44 07
Portable club : 06 26 24 03 87 (seulement le jour du concours)
Les préinscriptions par mail à concours@archers-athis-mons.fr **sont à confirmer par courrier accompagnées du règlement à l'adresse ci-dessus dans les 3 jours qui suivent la préinscription.**
Si le concours est annulé, les chèques seront détruits.
Fin des inscriptions : le mercredi 15 décembre au soir.

Recommandations : Licence : Présentation obligatoire d'un des justificatifs prévus par la FFTA
Tenue blanche ou de club appréciée et les chaussures de sport obligatoires
Le club se réserve le droit d'annuler un départ par manque d'inscrits.

BUVETTE ET SANDWICHS SUR PLACE

En vous attendant nombreux et nombreuses, à bientôt.

